

Adina Ungureanu
Agente de liaison, ACCÉSSS
7000 avenue du Parc, bureau 408
Montréal (Québec) H3N 1X1
514-287-1106 poste 22
1-866-774-1106 poste 22

www.accesss.net

Voici l'essence de ma présentation du 3 juin dernier.

La présentation avait comme objectif de faire état d'un projet pilote développé par l'Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux (ACCÉSSS) avec le soutien de l'Autorité des marchés financiers (AMF) visant à informer et outiller les intervenants/es du réseau communautaire desservant des aînés d'origine portugaise, italienne et grecque dans un contexte de prévention de la maltraitance financière pouvant les toucher. Étant donné la vulnérabilité croissante des aînés face à cette problématique, à laquelle peut s'ajouter la barrière linguistique, nous avons trouvé important de nous assurer que les intervenants/es communautaires auxquels ils font confiance soient outillés afin de mieux les informer et les aider, au besoin.

Dans le cadre du projet qui a été lancé lors d'une conférence de presse organisée à l'automne 2012, ACCÉSSS a effectué des consultations auprès plusieurs organismes qui desservent les aînés des communautés ciblées, ce qui a permis de rencontrer près de **27** intervenants/es desservant la population aînée des trois communautés susmentionnées. Suite aux consultations effectuées, une formation a été développée à l'intention des intervenants/es. Les formations ont été offertes à **cinq** organisations qui, touchant ainsi près de **10** intervenants/es. Étant donné que l'ensemble des organismes formés reçoivent un grand nombre d'aînés par année, en moyenne 600 personnes, ACCÉSSS estime que près de 3000 aînés des communautés ciblées bénéficieront de la formation offerte aux intervenants/es des organismes qu'ils fréquentent.

En matière de documents écrits, un aide-mémoire à l'intention des aînés a été rédigé et traduit dans les trois langues visées, ainsi qu'une série de neuf fiches d'information. Ces fiches visent à offrir aux aînés une information sur un sujet précis dans la langue d'origine, dans un contexte d'intervention. Il s'agit, en somme, d'une boîte d'outils que l'intervenant/e peut utiliser au besoin. Les thématiques élaborées ont été les suivantes : la maltraitance financière, la fraude financière, le rôle du Curateur public, la fraude par affinité, la fraude par le biais d'internet, les mesures de protection, le testament, la définition de l'inaptitude, ainsi que les types de mandats d'inaptitude.